

Ecologie industrielle et territoriale : Quelles opportunités pour son territoire, pour son entreprise ?

Le 5ème rendez-vous du Pôle de 2012 s'est déroulé le jeudi 27 Septembre en Charente-Maritime, sur la Zone Industrielle de Périgny, dans les locaux de Léa Nature, une entreprise que l'on ne présente plus tant elle œuvre depuis longtemps de manière responsable et durable.



Le Professeur Barbier présente la démarche du Pôle

Au programme, définition du concept d'écologie industrielle, actions menées par le Pôle des Eco-industries et plusieurs témoignages de démarches d'entreprises dans la ZI de Périgny. Le président Jacques Barbier a retracé l'historique du Pôle et présenté ses missions, et surtout celle qui nous intéresse aujourd'hui avec le recrutement en janvier 2011 d'un chargé de mission en écologie industrielle, Alexandre Dain, qui sera l'intervenant de la journée. Madame Maryline Simoné, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, en charge du développement économique et également vice-présidente du Conseil Régional, insiste sur le fait que le Pôle des Eco-industries est un instrument indispensable aujourd'hui, par ses valeurs de pédagogie et d'accompagnement des entreprises à une mutation écologique de l'économie. « Le début du commencement de quelque chose »... Didier Seguin, directeur du Pôle, insiste quant à lui sur la lutte contre les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), la fédération et la promotion des réseaux et surtout la transformation du développement durable en valeur économique et sociale.

80 personnes étaient présentes, industriels, chefs d'entreprise, à cette journée d'explication, de témoignages et de retour d'expériences.

Les déchets des uns peuvent devenir les matières premières des autres

C'est l'explication la plus rationnelle donnée par Alexandre Dain, spécialiste en écologie industrielle. On ne peut plus être aujourd'hui dans une démarche où la « hausse de la production est égale à la hausse de la quantité de déchets ». Nos ressources se limitent chaque jour un peu plus, il y a risque de pénurie de matières premières. L'écologie industrielle est donc une démarche multi acteurs qui a pour but d'optimiser et de réduire les déchets, de décarboner l'énergie, d'étanchéifier les flux, de dématérialiser les produits et les services, ceci permettant de réduire les coûts, de trouver de nouvelles sources de revenus et d'améliorer l'image de l'entreprise.



Alexandre Dain, chargé de mission écologie industrielle

Pour ce faire, le Pôle des Eco-industries, par le biais de son chargé de mission, peut aider et accompagner une entreprise, une zone industrielle, un territoire à mettre en œuvre ce type de démarche. Les grandes étapes consistent à analyser le potentiel des entreprises et du territoire, réaliser des diagnostics de flux entrants et sortants, analyser ces flux, étudier la faisabilité des synergies potentielles, proposer des scénarios de mise en œuvre et intégrer la démarche dans une stratégie de durabilité pour le territoire. Le Pôle propose ainsi divers accompagnements pour l'ensemble de ces étapes (mise à disposition d'outils, réalisation d'étude, mise en réseau, etc.).

Cette démarche durable est actuellement expérimentée sur la Zone Industrielle de Périgny (17) qui s'est vue réaliser au mois d'Août 2012 l'analyse des pré-diagnostics écologie industrielle.

BIOTOP à Périgny

Le projet BIOTOP est porté par le Club d'Entreprises de Périgny et son président Alexandre Derive, et est animé par Alexandre Petrozzi, spécialiste des sujets Qualité Sécurité Environnement (QSE) et Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). C'est un véritable écosystème industriel qui s'est mis en place depuis 1 an dans la ZI. Avec ses 250 industries et ses 7000 collaborateurs sur 300 ha, il y avait quelque chose à faire... 41 entreprises ont été diagnostiquées par le Club d'Entreprises (via l'outil développé par le Pôle) permettant de dresser un état des lieux des flux entrants et sortants des entreprises, de leurs pratiques environnementales ainsi que leurs actions en faveur de la mobilité des collaborateurs.



Alexandre Petrozzi, animateur BIOTOP

Les premières actions d'échange ont déjà lieu. Ainsi, Capucine Decoster, responsable de projets développement durable chez Léa nature, témoigne de l'engagement de l'entreprise à améliorer l'existant collectivement. Comment ? Par le don de 520 Big bags par an à Ovive, une autre entreprise de la zone, plutôt que de les envoyer à Lille et produire 1 tonne de déchets. Pour Léa Nature : gain d'argent (pas de frais de transport jusqu'à Lille), action en faveur de la planète (pas de GES) ; pour Ovive : gain d'argent (50% d'économie d'achat sur les fournitures), proximité de la ressource. D'autres actions sont actuellement en test, comme l'utilisation des sacs à café en toile de jute de l'entreprise Cafés Merling par l'Atelier du Végétal, qui pourrait s'en servir pour ses toits et murs végétalisés.

Des actions communes sont également menées comme la collecte des déchets électriques et électroniques, des consommables (cartouches d'encre et toner, batteries, piles.) et des déchets de PVC. Le sujet de la mobilité des collaborateurs sur la zone reste un sujet majeur à traiter afin de trouver des solutions aux émissions de GES.

La ZI de Périgny est actuellement un laboratoire, soutenu financièrement par la Région Poitou-Charentes, l'ADEME, le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes et la CdA de La Rochelle.

Le Pôle des Eco-industries, après une première expérimentation à Angoulême, est actuellement sollicité par d'autres territoires pour la mise en œuvre de nouvelles démarches. Les retours d'expériences de Périgny seront très utiles au bon développement de ces futures démarches. L'objectif pour le Pôle est de créer un écosystème industriel à l'échelle de la région permettant ainsi de favoriser échanges, collaborations et synergies entre les diverses démarches qui seront engagées sur le territoire.

EDITERR un logiciel à disposition

EDF a mis en place un logiciel, véritable outil d'écologie industrielle, qui permet par exemple de trouver pour les uns des matières premières qui sont des déchets pour les autres. Le logiciel est relié à une base nationale d'entreprises, géolocalisées et répertoriées par code NAF, ce qui permet de les identifier immédiatement. Xavier Braud, Conseiller en Développement Durable à EDF, indique que cet outil est mis à disposition du Pôle des Eco-industries, acteur légitime dans la gestion des flux de matières premières. « C'est un outil qui n'intéressait

personne il y a 10 ans, et qui commence à trouver toute sa légitimité ».

OVIVE

Le rendez-vous de la journée s'est terminée par la visite d'OVIVE, société implantée à Périgny en 1989 et dont l'activité principale est la valorisation de coproduits marins, principalement la coquille d'huitre, véritable déchet naturel, lourd et encombrant, aujourd'hui valorisé en direction du marché de l'animalerie principalement. En effet, les coquilles d'huitre agissent sur la qualité des œufs (poids, taille, dureté de la coquille) et permettent une meilleure ossification du squelette de la poule. Elles sont collectées sur les bassins du Morbihan, de Vendée, de Marennes-Oléron et d'Arcachon, avant d'être prises en charge à Périgny (tri, traitement thermique, broyage, criblage, conditionnement...). Pascale Dardant et Jean-Luc Saunier, les dirigeants, font évoluer leur entreprise en permanence : ils élaborent aujourd'hui des poudres préparées à base de coproduits d'origine marine à destination des fabricants de produits diététiques et cosmétiques ou d'arômes naturels. Depuis 2005, l'entreprise est sollicitée par les professionnels du paysage pour la réalisation de jardins d'un nouveau type, par les professionnels de la construction pour une demande en granulats minéraux.



Xavier Braud EDF



Jean Luc Saunier, dirigeant d'Ovive conduit la visite

L'actualité du Pôle des Eco-industries va se poursuivre en Charente-Maritime avec l'organisation du Salon de la Croissance Verte et des Eco-Industries à La Rochelle les 12 et 13 octobre 2012. Le prochain Rendez-Vous du Pôle, sur le thème des biodéchets, se déroulera quant à lui fin novembre.

Site du Pôle : <http://eco-industries.poitou-charentes.fr>

[Publi-information](#)

[Version imprimable](#)